

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

(ce rapport contient 28 pages)

Bureau d'Angoulême :
17, boulevard de Bretagne
16000 Angoulême
Tél : 05 45 69 19 19

A.D.A.P.E.I. - CHARENTE
25, rue Chabernaud
16 340 L'ISLE D'ESPAGNAC

Siège social : 125, avenue Gambetta - 17103 Saintes cedex - Tél. : 05 46 93 70 91
Autre établissement : 13, rue Vernier - 75017 Paris - Tél. : 01 43 12 80 00

SARL au capital de 7 622 euros

Siren 343 679 171 RCS Saintes - TVA FR 813 436 791 71

Membre indépendant de Walter France – Membre indépendant d'Allinial Global International – Membre de la CRCC de Poitiers

ADAPEI CHARENTE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ADAPEI CHARENTE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Règles et principes comptables**

L'annexe expose les règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- **Estimations significatives**

Nous avons procédé, sur la base des éléments disponibles, à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations retenues pour la détermination des provisions comptabilisées à la clôture de l'exercice.

- **Présentation d'ensemble des comptes annuels**

Nous nous sommes assurés de la concordance avec la comptabilité des informations données dans l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

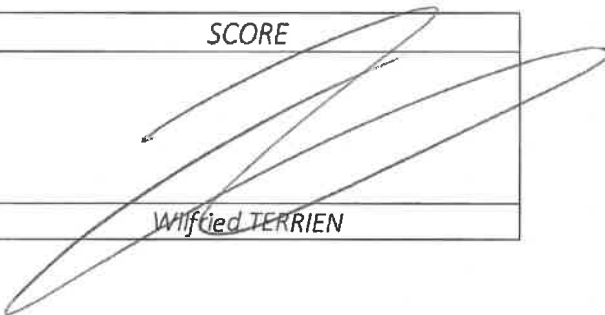
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Angoulême, le 9 septembre 2019

SCORE
Wifried TERRIEN



Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Bilan propre DC 2003-1010 (résultat non affecté) ACTIF ADAPEI CHARENTE
Dossier : A13 - ADAPEI CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2018 à 12/2018

ACTIF	Montant Brut 31/12/2018	Amort. et Prov. 31/12/2018	Montant Net 2018	Montant Net 31/12/2017
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement	103 960,88	77 166,79	26 794,09	45 726,41
Autres immobilisations incorporelles	567 393,08	491 584,27	75 808,81	41 504,89
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles :				
Terrains	783 368,76	35 936,57	747 432,19	747 432,19
Constructions	19 637 473,86	4 437 399,32	15 200 074,54	14 173 663,69
Installations techniques, matériels et outillage	2 928 203,64	2 492 211,11	435 992,53	377 067,48
Autres immobilisations corporelles	9 379 661,38	7 011 204,28	2 368 457,10	2 239 572,30
Immobilisations corporelles en cours	34 358,57		34 358,57	250 913,47
Immobilisations Financières :				
Participations et créances rattachées à des participations	176 781,98		176 781,98	125 199,90
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	207 711,72		207 711,72	206 982,72
TOTAL I	33 818 913,87	14 545 502,34	19 273 411,53	18 208 063,05
Comptes de liaison (1)				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et fournitures	118 062,69		118 062,69	115 142,46
Autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	21 889,68		21 889,68	35 972,88
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2) :				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	2 669 989,54	131 660,37	2 538 329,17	3 150 491,76
Autres créances	712 786,54		712 786,54	1 246 096,49
Valeurs mobilières de placement	769 263,07		769 263,07	568 449,85
Disponibilités	20 670 515,45		20 670 515,45	18 590 707,90
Charges constatées d'avance	43 561,48		43 561,48	44 668,90
TOTAL III	25 006 068,45	131 660,37	24 874 408,08	23 751 530,24
Charges à répartir sur plusieurs exercices IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Ecart de conversion (actif) VI				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	58 824 982,32	14 677 162,71	44 147 819,61	41 959 593,29
(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement entre cet établissement et les autres établissements et services concernés.				
(2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :				
(3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du CASF.				

S.a.r.l. S.C.O.R.E.
Capital social 7622 €
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Poitiers
17, Bd de Bretagne
16000 ANGOULEME
Tél. 05 45 69 19 19

Bilan propre DC 2003-1010 (résultat non affecté) PASSIF ADAPEI CHARENTE
Dossier : A13 - ADAPEI CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2018 à 12/2018

PASSIF	Montant Net 31/12/2018	Montant Net 31/12/2017
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	785 836,30	785 836,30
Fonds associatifs avec droit de reprise	15 244,90	15 244,90
Dons et legs		
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	15 244,90	15 244,90
Réserves :		
Excédents affectés à l'investissement	6 259 507,75	5 635 973,79
Réserves de compensation	2 995 417,34	2 932 078,69
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	581 424,62	581 424,62
Autres réserves	8 031 025,88	7 690 721,20
Report à nouveau :	1 468 024,38	594 891,12
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	257 935,65	249 278,66
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-257 935,65	-249 278,66
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	3 164 316,01	2 389 404,75
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-1 696 291,63	-1 794 513,63
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	1 779 795,60	1 900 310,55
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 041 977,53	1 083 430,02
Provisions réglementées :	2 229 694,69	2 279 383,21
Couverture du besoin en fonds de roulement		
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	2 229 694,69	2 279 383,21
Réserves des plus-values nettes d'actif		
Droit des propriétaires		
TOTAL I	25 187 948,99	23 499 294,40
Comptes de liaison		
TOTAL II		
Provisions pour risques		51 313,00
Provisions pour charges	2 719 056,00	2 703 715,00
Fonds dédiés	156 174,43	
TOTAL III	2 875 230,43	2 755 028,00
DETTES (3)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	10 393 809,89	9 957 346,02
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	1 421 146,39	1 450 710,28
Dettes sociales et fiscales	4 199 824,77	4 154 949,55
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 943,24	62 083,90
Autres dettes (5)	39 033,20	42 900,16
Produits constatés d'avance	16 882,70	37 280,98
TOTAL IV	16 084 640,19	15 705 270,89
Ecart de conversion (passif)	TOTAL V	
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	44 147 819,61	41 959 593,29
(1) Dont compte 1201 : 1 169 520,52 et compte 1291 : ... résultats sous contrôle de tiers financeurs. (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : (3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement. (4) Dont à plus un an : 9 886 592,02 Dont à moins un an : 6 198 048,17 (5) Dont fonds des majeurs protégés :		

S.a.r.l. S.C.O.R.E.
Capital social 7622 €
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Poitiers
17, Bld de Bretagne
16000 ANGOULEME
Tél. 05 45 69 19 19

Compte de résultat en liste M22 (résultat non affecté) ADAPEI CHARENTE
Dossier : A13 - ADAPEI CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2018 à 12/2018

PRODUITS ET CHARGES	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue :		
- prestations de services	3 185 693,82	2 941 869,91
- divers	2 097 274,24	2 278 449,57
Production stockée ou déstockage de production	-14 083,20	2 625,33
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	31 291 919,42	29 787 548,49
Subventions d'exploitations et participations	108 738,38	88 911,90
Reprises sur amortissements et provisions	158 860,16	200 094,24
Transferts de charges		
Autres produits	7 010 105,51	6 645 226,51
TOTAL I	43 838 508,33	41 944 725,95
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et fournitures	529 335,52	568 491,31
Variation de stock	-2 920,23	17 515,82
Achats d'autres approvisionnements		
Variation de stock		
Achats non stockés de matières et fournitures	1 859 369,46	1 819 489,74
Services extérieurs et autres	8 174 431,86	7 968 292,62
Impôts, taxes et versements assimilés :		
- sur rémunérations	1 216 489,52	1 156 029,18
- autres	227 903,13	164 170,12
Charges de personnel :		
- salaires et traitements	20 343 505,92	19 477 626,09
- charges sociales	8 099 334,87	7 763 658,82
Dotations aux amortissements et provisions :		
Dotations aux amortissements :		
- des immobilisations	1 289 474,69	1 105 569,90
- des charges d'exploitation à répartir		
Dotations aux provisions :		
- sur actif circulant	300,00	1 270,00
- pour risques et charges d'exploitation	122 848,00	92 560,00
Autres charges	19 804,27	20 011,35
TOTAL II	41 879 877,01	40 154 684,95
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 958 631,32	1 790 041,00
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
Bénéfice ou perte transférée III		
Perte ou bénéfice transféré IV		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations et des immobilisations financières	1 813,71	1 087,32
Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	73 755,66	89 970,05
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V	75 569,37	91 057,37
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	238 257,00	183 416,38
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	238 257,00	183 416,38
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-162 687,63	-92 359,01
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	1 795 943,69	1 697 681,99

Compte de résultat en liste M22 (résultat non affecté) ADAPEI CHARENTE
Dossier : A13 - ADAPEI CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2018 à 12/2018

PRODUITS ET CHARGES	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	31 338,88	66 812,79
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	117 169,82	68 248,51
Reprises sur provisions :		
- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	121 088,13	114 714,62
- reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		
- reprises sur autres provisions		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	1 026,57	
Transferts de charges		
TOTAL VII	270 623,40	249 775,92
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Exercice courant	1 231,00	1 281,07
Exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	39 414,88	3 679,29
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	71 399,61	20 740,00
- dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		
- dotations aux autres provisions réglementées		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	157 201,00	
TOTAL VIII	269 246,49	25 700,36
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	1 376,91	224 075,56
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	17 525,00	21 447,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	44 184 701,10	42 285 559,24
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	42 404 905,50	40 385 248,69
BENEFICE	1 779 795,60	1 900 310,55

S.a.r.l. S.C.O.R.E.
Capital social 7622 €
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Poitiers
17, Bld de Bretagne
16000 ANGOULEME
Tél. 05 45 69 19 19

S.a.r.l. S.C.O.R.E.
Capital social 7622 €
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Poitiers
17, Bld de Bretagne
16000 ANGOULEME
Tél. 05 45 69 19 19

ANNEXES

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

RÈGLES & METHODES COMPTABLES

S.a.r.l. S.C.O.R.E.
Capital social 7622 €
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Poitiers
17, Bld de Bretagne
16000 ANGOULÈME
Tél. 05 45 69 19 19

➤ PRINCIPES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et, dans le respect des dispositions du Plan Comptable relatif aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles, selon l'arrêté du 19 Décembre 2017 (journal officiel du 23/12/2017) et avis de la CNC n°2007-05 du 4 mai 2007 et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels du CRC 99-01

➤ METHODE D'EVALUATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

▪ Immobilisations incorporelles et corporelles

- les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat)
- Les amortissements sont calculés selon un plan d'amortissement spécifique, fonction de la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation.

▪ Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix auquel ils ont été acquis, à l'exception des frais engagés pour leur acquisition.

Une provision pour dépréciation est pratiquée pour ramener cette valeur à leur valeur d'inventaire.

La valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la situation nette des filiales concernées, de leur valeur de rendement et de la perspective des résultats futurs.

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

▪ Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré / premier sorti ».

Le coût d'acquisition des stocks est constitué :

- Du prix d'achat, y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement.
- Ainsi que des frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant :

- les coûts directement liés aux unités produites
- Les frais généraux fixes et variables de production encourus pour transformer les matières premières en produits finis.

▪ Provision pour dépréciation des stocks

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est inférieure au cours du jour ou la valeur de réalisation.

▪ Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

▪ Provision pour dépréciation des créances

Une provision pour dépréciation est constatée, lorsque la valeur actuelle d'une créance est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

➤ MODIFICATIONS AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION , DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET CORRECTIONS D'ERREURS

Aucune modification

S.a.r.l. S.C.O.R.E.
Capital social 7622 €
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Poitiers
17, Bld de Bretagne
16000 ANGOULEME
Tél. 05 45 69 19 19

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

② INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Etat de l'actif immobilisé (voir tableau)

Etat des amortissements (voir tableau)

Etat des provisions (voir tableau)

Etat des échéances des créances et des dettes (voir tableau)

Etat des subventions (voir tableau)

Tableau des filiales et participations

Fonds Associatifs-variations (voir tableau)

Engagements

Dettes garanties par des sûretés réelles

*Le Crédit Coopératif est caution à 100 % du prêt Phare de la Caisse Des Dépôts et Consignation d'un montant de

1 300 000€ pour la construction de la section Polyhandicapés des Rochers, en garantie de la dite caution une hypothèque conventionnelle de premier rang à hauteur 70% et de second rang à hauteur de 30 % a été inscrite sur l'ensemble immobilier de Soyaux-lieu dit les Rochers soit au 31/12/2018

1 007 500,09 Euros

*Le Crédit Agricole en garantie du prêt de 496 500 € pour la construction du SAJ ENTR'ACTES a inscrit une hypothèque conventionnelle de premier rang à hauteur de 100% sur l'ensemble immobilier de Soyaux-Avenue du Pétureau soit au 31/12/2018

436 170,64 Euros

*Le Crédit Mutuel en garantie du prêt de 310 000 € pour l'achat de l'ESAT YVIERS a inscrit un privilège prêteur de deniers prévu par l'article 2374 2° du code civil à concurrence de la somme égale au prix payé en principal, intérêts et frais accessoires soit au 31/12/2018

250 583,41 Euros

*Le Crédit Mutuel en garantie du prêt de 300 000 € pour les travaux d'agrandissement de l'Esat de Saint-Claud a inscrit une hypothèque conventionnelle de premier rang à hauteur de 100% sur l'ensemble immobilier de l'ESAT Saint-Claud soit au 31/12/2018

220 000,00 Euros

*Le Crédit Mutuel en garantie du prêt de 414 800 € pour les travaux d'extension du Foyer Occupationnel La Gachère à Rouillac a inscrit une hypothèque conventionnelle de premier rang à hauteur de 100% sur l'ensemble immobilier acquis à la communauté de communes du Rouillacais soit au 31/12/2018

367 558,98 Euros

*Le Crédit Mutuel en garantie du prêt de 530 000 € pour la construction de l'atelier de l'ESAT d'YVIERS a inscrit une promesse d'affectation hypothécaire de premier rang à hauteur de 100% sur l'ensemble immobilier soit au 31/12/2018

486 734,72 Euros

*Le Crédit Mutuel en garantie du prêt de 560 000 € pour la rénovation de l'ancien Foyer et la transformation en locaux administratifs de l'ESAT d'YVIERS a inscrit une promesse d'affectation hypothécaire de premier rang à hauteur de 100% sur l'ensemble immobilier soit au 31/12/2018

525 714,32 Euros

*Le Crédit Coopératif en garantie du prêt de 1 183 500€ pour la construction du Foyer Occupationnel d'ENTREROCHES a inscrit une promesse d'affectation hypothécaire de rang courant à hauteur de 100% sur l'ensemble immobilier soit au 31/12/2018

1 137 475,00 Euros

S.a.r.l. S.C.O.R.E.
Capital social 7622 €
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Poitiers
17, Bld de Bretagne
16000 ANGOULEME
Tél. 05 45 69 19 19

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

*Le Crédit Coopératif en garantie du prêt de 779 360€ pour la construction du Foyer Travailleur LES SOURCES a inscrit une promesse d'affectation hypothécaire de rang courant à hauteur de 100% sur l'ensemble immobilier soit au 31/12/2018	749 051,54 Euros
*Le Crédit Coopératif en garantie du prêt PLS de 1 728 900€ pour la construction du Foyer Occupationnel d'ENTREROCHÉ a inscrit une promesse d'affectation hypothécaire de rang courant à hauteur de 100% sur l'ensemble immobilier soit au 31/12/2018	1 671 270,00 Euros
*Le Crédit Coopératif en garantie du prêt PLS de 1 173 000€ pour la construction du Foyer Travailleur LES SOURCES a inscrit une promesse d'affectation hypothécaire de rang courant à hauteur de 100% sur l'ensemble immobilier soit au 31/12/2018	1 133 900,04 Euros
*Le Crédit Coopératif en garantie du prêt de 1 435 000€ pour l'achat et la rénovation des locaux pour le Siège Social et le SESSAD a inscrit un privilège de prêteur de deniers à hauteur de 717 500 € (50%) en principal+intérêts et une promesse d'affectation hypothécaire de 1 er rang à hauteur de 717 500 € (50%) sur l'ensemble immobilier soit au 31/12/2018	1 424 916,67 Euros
<u>Engagements en matière de crédit bail à moins d'un an</u>	190 821,54 Euros
<u>Engagements en matière de crédit bail à plus d'un an</u>	325 444,00 Euros
<u>Engagements en matière de crédit bail à plus de cinq ans</u>	7 573,37 Euros
<u>Engagements donnés :</u>	
- sur prêt bâtiment SESSAD	90 000,63 Euros
- sur prêt rafraichisseur ESAT ST CLAUD	41 000,00 Euros
- sur prêt bâtiment Comaga IME SOYAUX	377 600,00 Euros
- sur prêt matériel cuisine FOYER YVIERS	50 007,08 Euros
- sur prêt mobilier FOYER YVIERS	69 010,60 Euros
- sur prêt constuction atelier Esat Yviers	265 000,00 Euros
- sur prêt rénovation ancien foyer Esat Yviers	280 000,00 Euros
- sur prêt achat et rénovation Esat Magnac	250 000,00 Euros
<u>Engagements recus :</u>	
- Conseil Départemental 16 / bâtiment CAMSP	266 785,50 Euros
- Mairie de SOYAUX / bâtiment CAMSP	266 785,48 Euros
- Conseil Départemental 16 /construction Foyer Occupationnel ENTREROCHÉ	591 750,00 Euros
- Conseil Départemental 16 /construction Foyer Travailleur LES SOURCES	389 680,00 Euros
- Conseil Départemental 16 /construction Foyer Occupationnel ENTREROCHÉ-PRÊT PLS	864 450,00 Euros
- Conseil Départemental 16 /construction Foyer Travailleur LES SOURCES-PRÊT PLS	586 500,00 Euros

S.a.r.l. S.C.O.R.E.
 Capital social 7622 €
 Membre de la Compagnie Régionale
 des Commissaires aux Comptes de Poitiers
 17, Bld de Bretagne
 16000 ANGOULÊME
 Tél. 05 45 69 19 19

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

**● INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ET DEROGATIONS
AUX METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES**

▪ **Provision pour Risques et Charges et Provisions Réglementées :**

***Provisions Réglementées :** Les services sous contrôle et financement des tutelles, ARS et Conseil Départemental ont la possibilité (avec accord) et même l'obligation de comptabiliser des provisions pour risques et charges ainsi que des provisions réglementées qui ne répondent pas systématiquement aux principes comptables applicables en la matière. Conformément à la réglementation comptable du CRC applicable au bilan consolidé de l'ADAPEI et suite à la réponse de la Chancellerie pour la Compagnie des Commissaires aux Comptes, ces provisions doivent être annulées.

Les variations de l'exercice 2018 ont été annulées au bilan consolidé :	
annulation reprise de provisions :	19 143,29 €
annulation dotation des provisions :	14 513,00 €

▪ **Dépenses pour congés payés et autres droits acquis par les salariés** (indemnités de fin de carrière et CET).

Les provisions pour congés payés et autres droits acquis ainsi que les charges fiscales y afférentes ne sont pas pris dans le calcul des tarifs administrés des établissements sous contrôles. Afin d'harmoniser les règles comptables des ESMS avec le plan comptable générale et suivant l'avis n°2007-05 CNC du 04/05/2007, ces dépenses sont comptabilisées en charge d'exploitation sachant que le résultat comptable à affecter est corrigé d'un même montant en affectant ces variations en compte 116 « dépenses non opposables aux tiers financeurs : - les résultats comptables des établissements au 31/12/2018 sous contrôles seront pour 2018 corrigés des variations ci-dessous :

- 116200 dépenses pour congés payés	74 580,00 €
- 116310 dépenses pour congés C.E.T.	-8 318,00 €
- 116300 dépenses pour indemnités départ de fin de carrière	-54 368,00 €

***Fonds dédiés : Engagements à réaliser sur ressources affectées et report des ressources**

L'ARS a attribué des crédits non reconductibles en novembre 2018 aux IME ,au SESSAD et à la MAS.Ces crédits n'ont pas été utilisés ou partiellement en 2018 .Ces ressources ont été provisionnées en engagement à réaliser sur subventions attribuées pour un montant au 31/12/2018 de 157 201,00 € et en reprise pour les dépenses réalisées en 2018 pour un montant de 1 026,57€

Retraite

Les engagements en matière d'indemnité de départ en retraite ont été évalués pour l'ensemble du personnel de l'Association à 2 719 056 € au 31 décembre 2018. Ces engagements ont été comptabilisés au 31/12/2018. Le taux d'actualisation retenu pour 2018 est de 0,72%

Effectif en ETP au 31/12/2018

Cadres :	72,92
Non Cadres	536,86
TOTAL	609,78

S.a.r.l. S.C.O.R.E.
Capital social 7622 €
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Poitiers
17, Bld de Bretagne
16000 ANGOULEME
Tél. 05 45 69 19 19

<u>Rémunérations en 2018 des trois plus hauts cadres salariés :</u>	198 694 €
--	------------------

Résultat 2018 : vous trouverez en annexe le détail des résultats comptables et des résultats des comptes administratifs 2018 des établissements et services de l'Adapei Charente

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Informations complémentaires diverses

1/Les travaux de construction et de réhabilitation en cours au 31/12 2018 sont :

*la rénovation de l'ESAT de MAGNAC 34 358,57 €

et les constructions et travaux de réhabilitation terminés en 2018 sont :

*l'acquisition et la rénovation du bâtiment pour le Siège Social et le SESSAD (acquisition du bâtiment fait le 06/09/2017 pour un montant de 1 684 767,83 € fin des travaux le 30/04/2018 : 768 008,46€) :

*l'acquisition et la rénovation du bâtiment pour le SAVS : 43 348,92 € fin des travaux le 31/12/2018

*la rénovation de la cuisine centrale de l'ESAT de MAGNAC 303 870,88 € fin des travaux le 30/04/2018

*l'achat et la rénovation de l'ESAT de MAGNAC en cours au 31/12/2018 310 633,36 € en cours au 31/12/2018

*la rénovation de la couverture et travaux ouverture porte de l'EEAP de CONFOLENS 37 451,71 € fin des travaux le 10/09/2018

*les travaux de la toiture de la grange de l'ESAT d'YVIERS 27 915,20 € fin des travaux le 05/10/2018

2/l'extension de +22 jours d'ouverture pour le Foyer Travailleur des SOURCES au 01/01/2018 soit 350 jours

3/la diminution de l' agrément du Foyer Travailleur de STE MARIE -4 places par transfère et création de +2 places du Foyer Occupationnel de STE MARIE

4/l'activité en année pleine du Foyer Occupationnel ENTREROCHES ouvert le 01/10/2017

5/Honoraires du Commissaire aux Comptes

Le montant total TTC des honoraires du commissaires aux comptes figurant dans les comptes de l'exercice 2017 s'élève à 24 000 € (totalité des honoraires concernant le contrôle légal des comptes)

6/Contributions en numéraire reçues en 2018

Le total des dons reçus en 2018 est de 14 025,06€ ,ces dons ont fait l'objet d'émission d'un reçu au titre des articles 200,238 bis et 885-0 V du code général des impôts

7/CREDIT CITS (Crédit Impôt Taxe sur les Salaires)

Le crédit CITS 2018 est de 431 248 €. Il a été décidé d'utilisé ce CITS ,pour le remplacement de personnel, les frais de formation et le versement de la prime PEPA (prime exceptionnelle de pouvoir d'achats)

S.a.r.l. S.C.O.R.E.
Capital social 7622 €
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Poitiers
17, Bld de Bretagne
16000 ANGOULEME
Tél. 05 45 69 19 19

RESULTAT COMPTABLE 2018

	Résultat Comptable Sous-contrôle	Résultat Comptable Association	Résultat Comptable
E.S.A.T.			
Fontgrave-USMO	110 326,34 €	401 492,13 €	511 818,47 €
St Claud	27 860,91 €	-950,73 €	26 910,18 €
Magnac	76 505,68 €	-11 773,93 €	64 731,75 €
La Faye	20 680,67 €	86 630,93 €	107 311,60 €
Yviers	37 634,94 €	118 016,85 €	155 651,79 €
ENTREPRISE ADAPTE		60 946,56 €	60 946,56 €
SOUS-TOTAL TRAVAIL ADAPTE	273 008,54 €	654 361,81 €	927 370,35 €
RESIDENCES			
Les Sources	106 713,65 €		106 713,65 €
Les Côtes	39 382,13 €		39 382,13 €
Yviers	8 222,82 €		8 222,82 €
Sainte-Marie	-26 137,14 €		-26 137,14 €
Ruffec	24 697,39 €		24 697,39 €
S.A.V.S.	25 740,52 €		25 740,52 €
S.A.J.H			
Les Côtes	18 063,50 €		18 063,50 €
Sainte-Marie	-69 760,25 €		-69 760,25 €
Ruffec	13 343,65 €		13 343,65 €
Rouillac	29 947,22 €		29 947,22 €
Abzac	46 681,28 €		46 681,28 €
Entreroches	21 387,30 €		21 387,30 €
S.A.J.			
Les Sources	-27 804,28 €		-27 804,28 €
Les Côtes	-19 256,84 €		-19 256,84 €
Sainte-Marie	-8 277,87 €		-8 277,87 €
Soyaux	-48 050,50 €		-48 050,50 €
F.A.M. Abzac	6 954,65 €		6 954,65 €
SOUS TOTAL HEBERGEMENT C616	141 847,23 €		141 847,23 €
M.A.S. SOYAUX	61 084,81 €		61 084,81 €
SOUS-TOTAL HEBERGEMENT	202 932,04 €		202 932,04 €
I.M.E.			
I.M.E. Confolens	66 407,98 €		66 407,98 €
EEAP. Confolens	45 178,78 €		45 178,78 €
I.M.E. Soyaux	169 087,45 €		169 087,45 €
EEAP. Soyaux	176 284,95 €		176 284,95 €
S.E.S.S.A.D.	99 490,87 €		99 490,87 €
ENTR'ACTES	25 360,94 €		25 360,94 €
C.A.M.S.P.	111 768,97 €		111 768,97 €
SOUS-TOTAL ENFANCE	693 579,94 €		693 579,94 €
SIEGE ADMINISTRATIF		40 133,81 €	40 133,81 €
RESULTAT DE L'ACTION PARENTALE		-3 434,82 €	-3 434,82 €
SIEGE ASSOCIATIF		-76 155,43 €	-76 155,43 €
SOUS-TOTAL SIEGE ASSOCIATIF		-79 590,25 €	-79 590,25 €
TOTAL RESULTAT Comptable établissements	1 169 520,52 €	614 905,37 €	1 784 425,89 €
ANNULATION DOTATIONS AUX PROVISIONS M22 DES COMPTES 15		14 513,00	14 513,00
ANNULATION REPRISE DES PROVISIONS M22 DES COMPTES 15		-19 143,29	-19 143,29
TOTAL RESULTAT COMPTABLE CONSOLIDE	1 169 520,52 €	610 275,08 €	1 779 795,60 €

S.a.r.l. S.C.O.R.E.
Capital social 7622 €
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Poitiers
17, Bld de Bretagne
16000 ANGOULEME
Tél. 05 45 69 19 19

RESULTAT Compte Administratif 2018

	Résultat Comptable Association	Résultat Comptable Sous-Contrôle	Résultat N-2 Repris compte 115100	Excédent affecté au financement de mesures d'exploitation compte 115111	Reprise Réserve de compensation cpt 106860	Reprise excédent affecté à la compensation des amortissements	Neutralisation variation Congés Payés cpt 116200	Neutralisation variation Congés C.E.T. cpt 116310	Neutralisation Provision indemnités fin de carrière cpt 116300	Résultat à affecter CA 2018
E.S.A.T. - Dotation										
Fontgrève		110 326,34	0,00	393,66			-10 265,00	0,00	-28 770,00	71 685,00
St Cloud		27 860,91	0,00	3 104,35			6 728,00	-110,00	0,00	37 583,26
Magnac		76 505,68	0,00	813,97			-7 870,00	-267,00	-21 064,00	48 118,65
Yviers		37 634,94	0,00	1 036,23			417,00	0,00	0,00	39 088,17
La Faye		20 680,67	0,00	1 520,28			1 462,00	-350,00	0,00	23 312,95
SOUS TOTAL T.A. DOTATION		273 008,54	0,00	6 868,49	0,00	0,00	-9 528,00	-727,00	-49 834,00	219 788,03
RESIDENCES										
Les Sources		106 713,65	5 755,22	267,13			1 771,00	21,00	9 642,00	124 170,00
Les Côtes		39 382,13	7 965,81	314,08			3 202,00	934,00	-216,00	51 582,02
Yviers		8 222,82	10 827,86	14 645,55			-3 679,00	1 139,00	-13 346,00	17 810,23
Sainte-Marie		-26 137,14	-15 979,20	9 903,06	13 136,63		-7 589,00	282,00	-14 079,00	-40 462,65
Ruffec		24 697,39	-544,75	8 477,54			-6 288,00	-5 655,00	-5 504,00	15 183,18
S.A.T.H										
Les Côtes		18 063,50	19 274,46	11 959,00			-13 165,00	622,00	4 899,00	41 652,96
Rouillac		29 947,22	25 138,02	23 182,50			12 297,00	-2 673,00	-2 820,00	85 071,74
Sainte-Marie		-69 760,25	12 265,87	11 866,00			267,00	70,00	721,00	-44 570,38
Ruffec		13 343,65	0,00	10 394,64			-886,00	-6 172,00	-3 371,00	13 309,29
Abzac		46 681,28	15 846,12	437,48			11 856,00	644,00	6 604,00	82 068,88
Entreroches		21 387,30	0,00	431,39			60 886,00	0,00	13 037,00	95 741,69
S.A.V.										
Les Sources		-27 804,28	6 984,96	0,00	13 930,00		1 958,00	0,00	0,00	-4 931,32
Les Côtes		-19 256,84	14 090,69	49,93	7 000,00		0,00	0,00	0,00	1 883,78
Sainte-Marie		-8 277,87	11 016,24				0,00	0,00	0,00	2 738,37
Soyaux		-48 050,50	5 135,27	4 667,19			-6 890,00	1 334,00	13 011,00	-30 793,04
S.A.V.S.										
Abzac		25 740,52	10 478,88	241,72		1 195,31	1 761,00	2 674,00	-5 360,00	36 731,43
SOUS TOTAL HEBERGEMENT C616		141 847,23	134 199,39	96 899,71	34 066,63	1 195,31	59 631,00	-6 780,00	3 218,00	464 277,27
M.A.S. SOYAUX		61 084,81		18 312,27			19 550,00	-811,00	-2 838,00	95 298,08
SOUS TOTAL HEBERGEMENT		202 932,04	134 199,39	115 211,98	34 066,63	1 195,31	79 181,00	-7 591,00	380,00	559 575,35
I.M.E.										
I.M.E. Confolens		66 407,98	31 405,06	24 150,68			3 280,00			125 243,72
EEAP Confolens		45 178,78		0,00			1 732,00			46 910,78
I.M.E. Soyaux		169 087,45	107 285,14	101 776,09			2 663,00		-4 914,00	375 897,68
EEAP Soyaux		176 284,95		16 253,61			6 758,00			199 296,56
S.E.S.S.A.D.		99 490,87		1 514,19			-7 420,00			93 585,06
ENTR'ACTES		25 360,94		1 290,28			1 259,00			27 910,22
C.A.M.S.P.		111 768,97		1 746,49			-3 345,00			110 170,46
SOUS TOTAL ENFANCE		693 579,94	138 690,20	146 731,34	0,00	0,00	4 927,00	0,00	-4 914,00	979 014,48
SIÈGE ADMINISTRATIF	40 133,81									40 133,81
E.S.A.T. - Commercial										
Fontgrève	401 492,13									401 492,13
St Cloud	-950,73									-950,73
Magnac	-11 773,93									-11 773,93
Yviers	118 016,85									118 016,85
La Faye	86 630,93									86 630,93
ENTREPRISE ADAPTE	60 946,56									60 946,56
SOUS TOTAL T.A. COMMERCIAL	654 361,81									654 361,81
RESULTAT DE L'ACTION PARENTALE	-3 434,82									-3 434,82
SIÈGE ASSOCIATIF	-76 155,43									-76 155,43
SOUS TOTAL SIÈGE ASSOCIATIF	-79 590,25									-79 590,25
TOTAL	614 905,37	1 169 520,52	272 889,59	268 811,81	34 066,63	1 195,31	74 580,00	-8 318,00	-54 368,00	2 373 283,23
RESULTAT DES ETABLISSEMENTS		784 425,89								
OD BILAN CONSOLIDE ASSOCIATION	-4 630,29									
RESULTAT DU BILAN CONSOLIDE	610 275,08	1 169 520,52								
		779 795,60								
							Résultat Corrigé CA sous-contrôle			1 758 377,86
							Résultat Corrigé CA association			614 905,37
										2 373 283,23

EXERCICE 2018 - ADAPEI CONSOLIDATION

IMMOBILISATIONS

	VALEUR BRUTE DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS		DIMINUTIONS		VALEUR BRUTE FIN D'EXERCICE
		Réévaluation	Acquisitions	Virement poste- poste	Cessions	
Frais d'établissement, de recherche et développement	103 961					103 961
Autres postes d'immobilisations incorporelles	515 687		51 706			567 393
Immobilisations incorporelles en cours						0
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	619 648	0	51 706	0	0	671 354
Terrains	783 369					783 369
Constructions	16 620 505		252 082	-491		16 872 096
Installations techniques, matériel et outillage	46 214		1 387 897			46 214
Installations générales, et agencements divers	1 331 267		189 598		-197 568	2 719 164
Matériel de transport	2 956 173		158 114		-85 869	2 928 203
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 408 068		234 221		-305 758	3 480 313
Emballages récupérables et divers immobilisés	1 551 112		186 293		-62 571	1 479 575
Immobilisations corporelles en cours	2 557 246		118 262		-53 946	2 680 968
Avances et acomptes	1 674 489		34 359	-250 913		1 738 805
	250 913					34 359
	0					0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 179 356	0	2 540 826	-251 404	-705 712	32 763 066
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	125 200		51 582		0	176 782
Autres titres immobilisés	0					0
Prêts	0					0
Autres immobilisations financières	206 983		4 770		-4 041	207 712
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	332 183	0	56 352	0	-4 041	384 494
TOTAL IMMOBILISATIONS	32 131 187	0	2 648 884	-251 404	-709 753	33 818 914

S.a.r.l. S.C.O.R.E.
Capital social 7622 €
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Poitiers
17, Bld de Bretagne
16000 ANGOULEME
Tél. 05 45 69 19 19

EXERCICE 2018 - ADAPEI CONSOLIDATION

AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

	AMORTISSEMENT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION DOTATIONS EXERCICE	DIMINUTION SORTIES ET REPRISES	AMORTISSEMENT FIN D'EXERCICE
Frais d'établissements de recherche et développement	58 234	18 932		77 166
Autres immobilisations incorporelles	474 182	17 403		491 585
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	532 416	36 335	0	568 751
Terrains	35 937			35 937
Sur sol propre				
Constructions	3 687 550	513 564		4 201 114
Sur sol d'autrui	42 080	772		42 852
Inst. génér., agencis et améngets	94 692	98 741		193 433
Installations techniques, matériel et outillage	2 579 106	110 673	-197 567	2 492 212
Installations générales, et agencements divers	2 557 284	125 993	-55 492	2 627 785
Matériel de transport	1 201 483	114 999	-297 519	1 018 963
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 984 980	165 317	-62 571	2 087 726
Emballages récupérables et divers immobilisations	1 207 596	123 081	-53 947	1 276 730
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 390 708	1 253 140	-667 096	13 976 752
TOTAL AMORTISSEMENTS	13 923 124	1 289 475	-667 096	14 545 503

VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

	AMORTISSEMENT LINEAIRE	AMORTISSEMENT DEGRESSIF	AMORTISSEMENT EXCEPTIONNEL	DOTATIONS
Frais d'établissements, recherche et développement	18 932			
Autres immobilisations incorporelles	17 403			
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	36 335	0	0	0
Terrains	0			
-Sur sol propre				
Constructions	513 564			
-Sur sol d'autrui	772			
-Inst. génér., agencis et améngets	98 741			
Installations techniques, matériel et outillage	110 673			
Installations générales, et agencement divers	125 993			
Matériel de transport	114 999			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	165 317			
Emballages récupérables et divers	123 081			
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 253 140	0	0	0
TOTAL AMORTISSEMENTS	1 289 475	0	0	0

EXERCICE 2018- ADAPEI CONSOLIDATION

FONDS DEDIES

	MONTANT AU DEBUT DE L' EXERCICE	AUGMENTATION DOTATIONS DE L' EXERCICE	DIMINUTION REPRISES DE L'EXERCICE	MONTANT A LA FIN DE L'EXERCICE
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	0	157 201	-1 027	156 174
TOTAL FONDS DEDIES	0	157 201	-1 027	156 174

S.a.r.l. S.C.O.R.E.
 Capital social 7622 €
 Membre de la Compagnie Régionale
 des Commissaires aux Comptes de Poitiers
 17, Bld de Bretagne
 16000 ANGOULEME
 Tél. 05 45 69 19 19

EXERCICE 2018- ADAPEI CONSOLIDATION

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	MONTANT AU DEBUT DE L' EXERCICE	AUGMENTATION DOTATIONS DE L' EXERCICE	DIMINUTION REPRISES DE L'EXERCICE	MONTANT A LA FIN DE L'EXERCICE
Provisions pour investissements	0			0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	2 279 383	71 400	-121 088	2 229 695
Amortissements dérogatoires	0			0
Autres provisions réglementées	0			0
PROVISIONS REGLEMENTEES	2 279 383	71 400	-121 088	2 229 695
Provisions pour risques	51 313			
Provisions pour indemnités de fin de carrière	2 703 715	122 848	-51 313	0
Provisions pour salaires	0		-107 507	2 719 056
Provisions pour grosses réparations	0		0	0
Provisions pour charges sur congés payés	0		0	0
Autres provisions pour risques et charges	0		0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 755 028	122 848	-158 820	2 719 056
Provisions sur immobilisations	0			
Provisions sur stocks et en cours	0			
Provisions sur comptes clients	131 400	300	-40	131 660
Autres provisions pour dépréciation	0			
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	131 400	300	-40	131 660
TOTAL PROVISIONS	5 165 811	194 548	-279 948	5 080 411
dont dotations et reprises - d'exploitation		123 148	-158 860	
dont dotations et reprises - financières				
dont dotations et reprises - exceptionnelles		71 400	-121 088	

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

EXERCICE 2018 - ADAPEI CONSOLIDATION

ETAT DES CREANCES	MONTANTS BRUTS	A 1 AN AU PLUS	PLUS D'1 AN
Parts sociales	176 782	0	176 782
Prêts			
Autres immobilisations financières	207 712		207 712
Clients douteux ou litigieux	143 010		143 010
Autres créances clients	2 526 980	2 526 980	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	82 752	82 752	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	
Etat : Impôts sur les bénéfices			
Etat : Taxe sur la valeur ajoutée	202 304	202 304	
Etat : Autres impôts et taxes	351 409	351 409	
Etat : divers			
Groupe et associés	0	0	
Débiteurs divers	76 321	76 321	
Charges constatées d'avance	43 561	43 561	
TOTAL CREANCES	3 810 831	3 283 327	527 504

ETAT DES DETTES	MONTANTS BRUTS	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'1 AN MOINS DE 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédits				
- à 2 ans maximum à l'origine		0		
- à plus de 2 ans à l'origine	10 393 810	507 218	1 918 217	7 968 375
Emprunts et dettes financiers divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 421 146	1 421 146		
Personnel et comptes rattachés	1 806 301	1 806 301		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 374 948	2 374 948		
Etat : Impôts sur les bénéfices	17 525	17 525		
Etat : Taxe sur la valeur ajoutée	1 051	1 051		
Etat : Obligations cautionnées				
Etat : Autres impôts et taxes assimilées	0	0		
Dettes sur immobilisation et compte rattaché	13 943	13 943		
Autres dettes	39 033	39 033		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	16 883	16 883		
TOTAL DETTES	16 084 640	6 198 048	1 918 217	7 968 375
Emprunts souscrits en cours d'exercice	907 500			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	470 876			
Emprunts et dettes auprès des associés				

S.a.r.l. S.C.O.R.E.
 Capital social 7622 €
 Membre de la Compagnie Régionale
 des Commissaires aux Comptes de Poitiers
 17, Bld de Bretagne
 16000 ANGOULEME
 Tél. 05 45 69 19 19

EXERCICE 2018- ADAPEI CONSOLIDATION

ETAT DES SUBVENTIONS SUR BIENS NON RENOUVABLES AU 31/12/2018						
ETABLISSEMENT	Montant Brut des subventions	Part des subventions reprise au 01/01/2018	Quote part des subventions reprise en 2018	Cumul des subventions reprises au 31/12/2018	Solde nets des subventions au 31/12/2018	
ESAT MAGNAC-COMMERCIAL	44 960,00	9 953,63	1 171,10	11 124,73	33 835,27	
ESAT LAFAYE-COMMERCIAL	2 605,80	0,00	31,02	31,02	2 574,78	
ESAT YVIERS-DOTATION	214 454,00	9 169,53	8 421,33	17 590,86	196 863,14	
ESAT YVIERS-COMMERCIAL	326 607,04	13 972,80	14 349,41	28 322,21	298 284,83	
IME SOYAUX-SERVICE EEAP	333 120,00	40 643,50	11 919,97	52 563,47	280 556,53	
IME SOYAUX	54 091,54	13 730,75	8 885,10	22 615,85	31 475,69	
RESIDENCE MOSAIQUE	2 000,00	238,10	285,71	523,81	1 476,19	
ENTRE'ACTES	100 000,00	15 277,81	3 333,34	18 611,15	81 388,85	
IME CONFOLENS	128 648,20	2 729,64	10 396,31	13 125,95	115 522,25	
TOTAL ADAPEI CHARENTE	1 206 486,58	105 715,76	58 793,29	164 509,05	1 041 977,53	

S.a.r.l. S.C.O.R.E.
 Capital social 7622 €
 Membre de la Compagnie Régionale
 des Commissaires aux Comptes de Poitiers
 17, Bld de Bretagne
 16000 ANGOULEME
 Tél. 05 45 69 19 19

EXERCICE 2018- ADAPEI CONSOLIDATION

TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêt et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations											
1. Filiales (à détailler)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	...
2. Participations (à détailler)	6 500,00 €		23,08%	1 500,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
MEDICOOP 16 -Société Coopérative d'Intérêt Collectif par Actions Simplifiée	6 500,00 €		23,08%	1 500,00 €	1 500,00 €	0	0	0	0	0	cloture 1 er exercice social le 31/12/2019
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.											
1. Filiales non reprises au § A.											
a. Filiales françaises (ensemble)				0	0	0	0			0	...
b. Filiales étrangères (ensemble)				0	0	0	0			0	...
2. Participations non reprises au § A.											
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)				0	0	0	0			0	...
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)				0	0	0	0			0	...

S.a.r.l. S.C.O.R.E.
 Capital social 7622 €
 Membre de la Compagnie Régionale
 des Commissaires aux Comptes de Poitiers
 17, Bld de Bretagne
 16000 ANGOULEME
 Tél. 05 45 69 19 19

A.D.A.P.E.I. CONSOLIDE		FONDS ASSOCIATIFS-VARIATIONS				EXERCICE 2018	
		A NOUVEAU DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FIN D'EXERCICE		
10210100 FOND DE DOTATION		607 047,76				607 047,76	
10260100 DONS ET LEGS		178 788,54				178 788,54	
<u>S.O.U.S.-TOTAL FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE</u>		<u>785 836,30</u>	<u>0,00</u>		<u>0,00</u>	<u>785 836,30</u>	
10370000 SUBV.AVEC DROIT DE REPRISE		15 244,90				15 244,90	
<u>S.O.U.S.-TOTAL FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE</u>		<u>15 244,90</u>	<u>0,00</u>		<u>0,00</u>	<u>15 244,90</u>	
10682000 EXCEDENTS AFFECTES A INVESTISSEMENT		5 635 973,79	623 533,96			6 259 507,75	
<u>S.O.U.S.-TOTAL EXCEDENTS AFFECTES A L'INVESTISSEMENT</u>		<u>5 635 973,79</u>	<u>623 533,96</u>		<u>0,00</u>	<u>6 259 507,75</u>	
10686000 RESERVE DE COMPENSATION		2 904 202,90	71 407,09	-5 778,63		2 969 831,36	
10687000 RESERVE DE COMPENSATION CHARGES D'AMORTISSEMENT		27 875,79	220,49	-2 510,30		25 585,98	
<u>S.O.U.S.-TOTAL RESERVES DE COMPENSATION</u>		<u>2 932 078,69</u>	<u>71 627,58</u>	<u>-8 288,93</u>		<u>2 995 417,34</u>	
10685000 RESERVE DE TRESORERIE		581 424,62				581 424,62	
<u>S.O.U.S.-TOTAL EXCEDENTS AFFECTES AU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</u>		<u>581 424,62</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>		<u>581 424,62</u>	
10680000 RESERVES LIBRES		41 023,53				41 023,53	
10683000 RESERVE AFFECT. INVESTISSEMENTS REALISES		5 445 144,38				5 445 144,38	
10683010 RESERVE AFFECT. INVESTISSEMENTS CUISINE		41 981,83				41 981,83	
10683100 EXCEDENT AFFECTE A L'INVESTISSEMENT D'UN CPOM		269 000,00				269 000,00	
10688000 RESERVE POUR CONGES PAYES		0,00				0,00	
10689000 RESERVE DEDIEE/CREATION ETABLISSEMENT		1 893 571,46	340 304,68			2 233 876,14	
<u>S.O.U.S.-TOTAL AUTRES RESERVES</u>		<u>7 690 721,20</u>	<u>340 304,68</u>	<u>0,00</u>		<u>8 031 025,88</u>	
11800000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR		3 545 394,36	131 818,68			3 677 213,04	
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR		-3 296 115,70	-123 161,69			-3 419 277,39	
<u>S.O.U.S.-TOTAL REPORT A NOUVEAU-GESTION NON CONTROLEE</u>		<u>249 278,66</u>	<u>8 656,99</u>	<u>0,00</u>		<u>257 935,65</u>	
11410000 DEPENSES REFUSEES PAR LE TARIFICATEUR		-249 278,66	-8 656,99			-257 935,65	
<u>S.O.U.S.-TOTAL DEPENSES REFUSEES PAR L'AUTORITE DE TARIFICATION</u>		<u>-249 278,66</u>	<u>-8 656,99</u>	<u>0,00</u>		<u>-257 935,65</u>	
11510000 RESULTAT/CREDITEUR/TUTELLE		1 345 641,85	233 808,93	-221 832,53		1 357 618,25	
11511000 RESULTAT/CREDITEUR/TUTELLE (Financement exploitation)		1 703 153,10	768 568,71			2 471 721,81	
11590000 RESULTAT/DEBITEUR/TUTELLE		-659 390,20	-104 506,72	98 872,87		-665 024,05	
<u>S.O.U.S.-TOTAL RESULTAT SOUS-CONTRÔLE DE TIERS FINANCIERS</u>		<u>2 389 404,75</u>	<u>897 870,92</u>	<u>-122 959,66</u>		<u>3 164 316,01</u>	
11620000 DEPENSES NON OPPOSABLES-CONGES PAYES		-755 274,00	-101 348,00			-856 622,00	
11630000 DEPENSES NON OPPOSABLES-RETRAITE		-612 394,63	175 645,00			-436 749,63	
11631000 DEPENSES NON OPPOSABLES-CONGES CET		-426 845,00	23 925,00			-402 920,00	
<u>S.O.U.S.-TOTAL DEPENSES NON OPPOSABLES AUX TIERS FINANCIERS</u>		<u>-1 794 513,63</u>	<u>98 222,00</u>	<u>0,00</u>		<u>-1 696 291,63</u>	
TOTAL		18 236 170,62	2 031 559,14	-131 248,59		20 136 481,17	
			1 900 310,55				

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2018

Bureau d'Angoulême :
17, boulevard de Bretagne
16000 Angoulême
Tél. : 05 45 69 19 19

A.D.A.P.E.I. - CHARENTE
25, rue Chabernaud
16 340 L'ISLE D'ESPAGNAC

Siège social : 125, avenue Gambetta - 17103 Saintes cedex - Tél. : 05 46 93 70 91
Autre établissement : 13, rue Vernier - 75017 Paris - Tél. : 01 43 12 80 00

SARL au capital de 7 622 euros

Siren 343 679 171 RCS Saintes - TVA FR 813 436 791 71

Membre indépendant de Walter France - Membre Indépendant d'Allinial Global International - Membre de la CRCC de Poitiers

ADAPEI CHARENTE

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31
décembre 2018

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisé des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

- Souscription d'un emprunt

 Avec la caisse SO du Crédit mutuel-Jean-Claude MOUREY, administrateur de la caisse

- Conclusion d'un emprunt pour l'ESAT de Magnac auprès de la caisse SO du Crédit Mutuel pour un montant de 500 000 € pour une durée de 20 ans



Votre association a autorisé dans le cadre du conseil d'administration du 19 octobre 2017 la souscription de l'emprunt mentionné préalablement auprès de la caisse SO du Crédit Mutuel pour l'ESAT de Magnac.

- Conclusion d'un emprunt pour le SAJH ABZAC auprès de la caisse SO du Crédit Mutuel pour un montant de 22 500 € pour une durée de 8 ans.

Votre association a autorisé dans le cadre du conseil d'administration du 15 octobre 2018 la souscription de l'emprunt mentionné préalablement auprès de la caisse SO du Crédit Mutuel pour l'ESAT de Magnac.

Angoulême, le 9 septembre 2019

SCORE
Wilfried Terrien

